



# LE BULLETIN 53

JANVIER 2024

Bulletin d'information du Conseil départemental de la Mayenne de l'Ordre des Médecins

## SOMMAIRE:

### PAGE 2 :

-REFUS DE SOINS DISCRIMINATOIRES

### PAGE 3 :

MODIFICATIONS DU TABLEAU

### NB:

Vous pouvez retrouver ce bulletin « papier » sur notre site internet:

-soit en vous connectant à:

<https://conseil53.ordre.medecin.fr/>

puis :  
« infos du cdom53 »

Puis:  
« les bulletins de Janvier »

-soit directement à:

<https://conseil53.ordre.medecin.fr/content/bulletins-janvier>

Conseil départemental de la Mayenne de l'Ordre des Médecins  
Technopolis IV Bat J  
Rue Louis de Broglie  
53810 CHANGE LES LAVAL

Téléphone: 02 43 53 41 34  
02 43 53 41 51

courriel: [cd.53@ordre.medecin.fr](mailto:cd.53@ordre.medecin.fr)

site internet :  
[www.conseil53.ordre.medecin.fr](http://www.conseil53.ordre.medecin.fr)  
-:-:-

Le Conseil départemental est à votre disposition du lundi au jeudi de 9h à 17h.  
Vous pouvez un courriel à toute heure, tous les jours.

Réalisation du bulletin:  
Dr Ph. VENIER  
Dr G. OLLIVIER  
Relecture:  
Mme P. LE MORVAN  
Mme C. TONNELIER.

## Le mot du Président

Chères Consœurs, Chers Confrères,

« Tant qu'il y a de l'inquiétude, il reste de l'espoir ».

Cette phrase de Saint-Augustin paraît-elle encore adaptée à la période que nous traversons dans le domaine de la santé ?

### L'inquiétude

Plus de 6.700 lits d'hospitalisation complète ont été fermés en 2022, poursuivant la baisse constatée ces vingt dernières années et en 2023, les fermetures de lits continuent de se multiplier partout en France.

La désertification médicale s'aggrave : 57 départements français sur 100 ne sont dotés que d'un médecin généraliste, pour 1 000 à 2 000 patients. Une quarantaine de départements sont sous le seuil critique de 40 spécialistes pour 100 000 habitants...

Ces chiffres étaient prévisibles tant les gouvernements successifs se sont montrés sourds aux alertes lancées par les professions de santé. Tout cela aboutit à ce que nos jeunes s'éloignent de ces professions, les infirmières fuient, les instituts de formation d'aides-soignants peinent à recruter et une part non négligeable de jeunes médecins n'exercent pas à l'issue de leur longue formation...

Il semblerait tout de même que l'on sente un frémissement de prise de conscience.

Une légère augmentation du numerus clausus sera cependant bien insuffisante. En effet, les jeunes ne pourront effectuer le travail de leurs aînés et nous ne pouvons que leur donner raison, ils ont droit à une vie privée de qualité.

Les conditions d'exercice changent avec la pluridisciplinarité, l'arrivée de nouvelles professions, les IPA, la création de postes d'assistants médicaux... C'est un progrès, au moins un début de remède au mal.

Certains médecins s'en accommodent et c'est une bonne chose. Pour autant, ce mode d'exercice, s'il soulage les praticiens, est-il vraiment sans conséquences pour les patients ?

A titre d'exemple, le fait de ne plus observer une personne âgée arriver dans la salle d'examen, se déshabiller, permet-elle encore l'évaluation de son autonomie?...est ce un gain de temps médical??? L'intervention d'un tiers dans la relation médicale ne va-t-elle pas compromettre le dialogue singulier si précieux entre le patient et son médecin ?

Quant à la mise en place du service d'accès aux soins, il va falloir comprendre et expliquer, qu'en l'absence de nouvelles forces sur le terrain, les médecins vont devoir réduire leurs créneaux de consultation pour effectuer des consultations d'urgences mais aussi de patients pressés, consuméristes de soins...aux dépens de leurs patients habituels...une bien belle avancée. Chaque français aura son médecin traitant, se félicitera-t-on...

Autre progrès, celui du virage ambulatoire, si le nombre de places d'hospitalisation ambulatoire progresse, il ne compense pas la suppression de lits d'hospitalisation conventionnelle. De plus, si ce mode de prise en charge est possible pour des pathologies légères chez des sujets jeunes accompagnés, l'expérience montre déjà que les patients âgés peuvent souvent faire un rapide aller-retour vers l'établissement qui les a pris en charge, faute d'équipes suffisantes à leur chevet...

### L'espoir.

Nous observons quelques départs en retraite mais notre département voit aussi l'arrivée de jeunes, preuve que l'accueil d'internes au sein des cabinets et des services hospitaliers porte ses fruits.

.../...

Avec eux, nous ne baisserons pas les bras. Il faut être à leur écoute, les encourager dans le mode d'exercice qu'ils veulent vivre et ne pas les contraindre, comme le souhaiteraient certains politiques qui, au passage se réveillent bien tard, les mêmes qui n'ont rien proposé depuis tant d'années.

L'espoir est aussi dans une redistribution des compétences médicales à condition qu'elle n'entraîne pas de frustrations.

Pour terminer, 2024 va être l'année des élections ordinaires. Lors des précédentes, nous avons vu des hospitaliers arriver au sein de notre conseil. Souhaitons que cette année soit celle de l'arrivée de jeunes. L'avenir leur appartient.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Docteur GILLES OLLIVIER

## REFUS DE SOINS DISCRIMINATOIRES :

Cette année nous avons été amenés à organiser des conciliations pour refus de soins discriminatoires.

Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur le décret [2020-1215 du 2 octobre 2020](#) qui permet aux patients de porter plainte si le motif concerne l'une des caractéristiques suivantes :

- Etre bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire ;
- Etre bénéficiaire de l'aide médicale d'État (AME) ;
- De son origine ;
- De son sexe ;
- De sa situation de famille ;
- De son apparence physique ;
- De sa particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique ;
- De son nom ;
- De son lieu de résidence ;
- De ses mœurs ;
- De son orientation sexuelle ;
- De son identité de genre ;
- De son âge ;
- De ses opinions politiques ou ses activités syndicales ;
- De sa capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français ;
- De son appartenance ou non-appartenance à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée ;
- Avoir subi ou refusé de subir des faits de harcèlement sexuel.

À noter : le refus de soins peut concerner l'état de santé, la grossesse, la perte d'autonomie, le handicap ou les caractéristiques génétiques. Ce refus peut être considéré comme discriminatoire, sauf si vous pouvez apporter la preuve que vous n'êtes pas en capacité médicalement de le prendre en charge.

Il est à noter qu'un refus de soins est possible dès lors qu'il n'est pas discriminatoire

Le code de déontologie (article 47) rappelle le principe selon lequel, hormis le cas particulier de l'urgence, et celui où le professionnel de santé manquerait à ses devoirs d'humanité, il est toujours possible d'opposer au patient un refus de soins :

pour raisons personnelles (par exemple, la perte de confiance mutuelle)  
pour raisons professionnelles (telle que l'impossibilité de prendre en charge de nouveaux patients).

Dans ce cas, le soignant qui se dégage de sa mission doit en avertir le patient et la continuité des soins doit être assurée.

# La Messagerie de l'Espace Médecin

*Communiquez facilement avec l'Ordre et obtenez rapidement les informations dont vous avez besoin, en toute sécurité.*



Les besoins d'échanges numériques n'ont cessé d'augmenter depuis plusieurs années et encore plus depuis la pandémie. Afin de faciliter les échanges, l'Ordre lance, au sein de votre espace médecin (<https://monespace.medecin.fr>) un service de Messagerie sécurisé pour communiquer avec votre Conseil Départemental.

## 3 étapes simples pour utiliser le service :



## Modifications du tableau:

### inscriptions au tableau au cours de l'année 2023

Docteur **COUSSIN Frédéric** : Spécialiste en médecine générale - Praticien Contractuel au CH Château-Gontier

Docteur **KHALIFE Charbel** : Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie -Praticien Contractuel CH Laval

Docteur **PERDRIGER Aleth** : Spécialiste en Rhumatologie - Polyclinique du Maine

Docteur **PALVADEAU Damien** : Spécialiste en médecine générale - Remplaçant

Docteur **HAMDAN Sarah** : Spécialiste en Médecine Générale – Remplaçante

Docteur **GRUDE Quentin** : Spécialiste en Médecine Générale - Exerce en libéral à LAVAL

Docteur **ALGRAIN Florie** : Spécialiste en médecine générale – Exerce en libéral à Cossé le Vivien

Docteur **HENNEQUIN Laurent** : spécialiste en radiodiagnostic - médecin remplaçant

Docteur **LIENOU DJOKO Georgina Stella** : Spécialiste en Hématologie. CH Laval

Docteur **JAN Didier** : Spécialiste en Biologie Médicale - CH Laval

Docteur **ROBERT Anne** : Spécialiste en Néphrologie - CH de Laval

Docteur **GALLARD Marie** : Spécialiste en Psychiatrie - Clinique de Pritz

Docteur **CHITIC Sergiu** : Spécialiste en psychiatrie - Clinique de Pritz

Docteur **LE FLOCH Maxime** : Spécialiste en Médecine générale - CH Laval

Docteur **WANHOUT Thibault** : Spécialiste en médecine générale - Médecin remplaçant

Docteur **GUEI-KORE Cyrille** : Spécialiste en radiologie et imagerie médicale - praticien contractuel - CH de Château-Gontier  
 Docteur **BURGUN Etienne** : Spécialiste en médecine générale – Libéral à Grez en Bouère  
 Docteur **DOUCHER Lounes** : Spécialiste en médecine générale - Praticien contractuel - CHNM  
 Docteur **LEROI Pierre** : Spécialiste en médecine générale - Remplaçant  
 Docteur **POTTIER Margot** : Spécialiste en médecine générale – Remplaçante  
 Docteur **BAKEKOLO Edouard** : Spécialiste en psychiatrie – Remplaçant  
 Docteur **LEFAY Cyril** : Spécialiste en médecine générale - Remplaçant Salarié et libérale  
 Docteur **ROUILLE-BERNAUD David** : Spécialiste en médecine générale – Remplaçant  
 Docteur **SAMOURKANIDIS Alexandros** : Spécialiste en ophtalmologie - Libéral – Laval  
 Docteur **DESPORTES Suzanne** : Spécialiste en médecine générale - Remplaçante  
 Docteur **GIARD Noémie** : Spécialiste en médecine générale - Remplaçante libérale  
 Docteur **GARDIN Catherine** : Spécialiste en pédiatrie - CH de Laval  
 Docteur **LYAZGHI Sophian** : Spécialiste en médecine physique et réadaptation - CH Laval  
 Docteur **BARBIEUX Julien** : Spécialiste en chirurgie viscérale et digestive – Polyclinique du Maine  
 Docteur **FAYOLLE Pierre-Marie** : Spécialiste en anesthésie réanimation - CH Château Gontier  
 Docteur **FOURNEL Etienne** : Spécialiste en biologie médicale - Laboratoire LABOUEST - Château Gontier  
 Docteur **MOTTET-AUSELO Nicolas** : Spécialiste en chirurgie urologique - Médecin retraité  
 Docteur **MICHAUD Benoit** : Spécialiste en Médecine Générale - SATM

### Changement de département au cours de l'année 2023

Docteur **MOLDOVAN Teodora**, transfert CD 49  
 Docteur **DESCHOEMAKER Frédérique**, transfert CD 35  
 Docteur **POTROVITA Florina**, Transfert CD 95  
 Docteur **FERRAGU Renaud**, transfert CD 49  
 Docteur **AÏTCHEDJI Elfried**, transfert CD 35  
 Docteur **SATRE DANIELOU Martine**, transfert CD 29  
 Docteur **KHALIL Abul-majid** : transfert CD 49  
 Docteur **ROSU Florina-Daniela** : transfert CD 85  
 Docteur **SIX Corinne** : transfert CD 72  
 Docteur **MARGINEAN Sorina Oana** : Transfert CD 94  
 Docteur **VIGUIER Patrick** : Transfert CD 22  
 Docteur **RAVALIA Amin**: Transfert CD 94  
 Docteur **PAPAEFTHYMIOU Ioannis** : Transfert CD 76  
 Docteur **FOALEM Nadia** : Transfert CD 88  
 Docteur **NANFACK GUIMGUE Péguy** : Transfert CD 72  
 Docteur **POLGAR Hajnelka** radiation  
 Docteur **RAVOISIER Noëlle** : Transfert CD 72  
 Docteur **GLEMOT Yves** : Transfert CD 22  
 Docteur **DELANSORNE Chantal** : Transfert CD 44  
 Docteur **DELANSORNE Dominique** : Transfert CD 44  
 Docteur **LEBRETON Jonathan** : Transfert CD 27  
 Docteur **CIRLOGEA Andreea** : Transfert CD 85  
 Docteur **LANVANDIER Emmanuelle** : Transfert CD 22  
 Docteur **LAVANDIER Jean-Claude** : Transfert CD 22  
 Docteur **HABEB Chadi** : Transfert CD 75  
 Docteur **GHEGJATI Naïm** : Transfert CD 13  
 Docteur **SMIHI Abdelilah** : Transfert CD 61

### Médecins décédés

Docteur **RONDEAU Francis** : Décédé le 20 février 2023  
 Docteur **FRANZOIA Jacques** : décédé le 30 novembre 2023  
 Docteur **PERRIN Claude** : décédé le 25 janvier 2022  
 Docteur **NEUVILLE Françoise** : décédé le 20 décembre 2023  
 Docteur **THIEVENIN Michel**, décédé le 30 juillet 2022  
 Docteur **DESBOIS Daniel** : Décédé le 07 juin 2023  
 Docteur **THIERIOT René** : Décédé le 18 octobre 2023

Nous avons une pensée pour eux

-:-:-